

**Compte-rendu de la Réunion
tenue le samedi 14 mars 2009
au Restaurant "Le Louis XVII"
40, boulevard Malesherbes, à Paris 8^{ème}**

Étaient présents :

Mme de La Chapelle
M. Duval
M. Gautier
Mme Pierrard
M. Desjeux
M. Mésognon

Présidente
Vice-président
Vice-président
Trésorière
Secrétaire Général
Secrétaire Général Adjoint

et

M^{mes} de Confevron, de Crozes, Demsar, Hamann, Huignard, Lescaroux, Turpault, Védrine,
M^{elle} Coutin,
MM. Adget, Huwaert, de Jenlis, Majewski, Troussel.

excusé : M. Chomette.

Après le déjeuner habituel, la Présidente ouvre la séance :

1. ACTUALITÉS

par Laure de La Chapelle

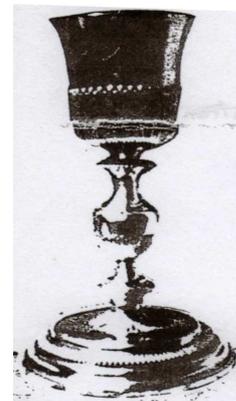
- Un Conseil d'Administration s'est tenu ce matin. Ce fut l'occasion de faire un point sur le Cercle et d'envisager les développements possibles.
- Mme de La Chapelle publiera prochainement un article sur le cœur de Louis XVII.
- Noëlle Destremeau a été nommée Membre d'Honneur du Cercle.
- M. Huwaert a présenté une conférence à Bruxelles sur « Crimes et espionnage durant la Révolution et l'Empire ».
- M^e Troussel donnera le Mercredi 22 Avril une conférence au Palais de Justice de Paris dont le sujet sera « L'affaire Louis XVII est-elle close ? ».

- **Le Calice de Ste Urcize :**

Ce calice armorié, en argent ciselé et dont la coupe est en vermeil, fut utilisé pour célébrer la dernière messe au Temple avant que le Roi Louis XVI ne fut conduit à l'échafaud le 21 janvier 1793.

Après la chute de Robespierre, l'abbé Ipcher Confesseur de la Foi, quitta l'exil de la Gironde pour regagner ces chères montagnes de l'Aubrac. Il séjourna quelques temps au Val-Sainte-Marie-de-Lesse, près de Nancy, dans la famille de Saint Pée d'Amon ; son frère, Jean Pierre Ipcher, avocat au Parlement, en avait épousé l'une des filles. M. l'abbé Saint Pée d'Amon, lui aussi Confesseur de la Foi, réserva l'accueil le plus cordial au jeune persécuté. Délicatesse inoubliable, il lui offrit à son départ pour l'Auvergne et pour le jour de sa première messe ce joli calice dont il était devenu l'acquéreur par l'entremise d'un ami.

Pour certains ce calice aurait été donné par le Roi lui-même à son confesseur l'abbé Saint Pée d'Amon.



2. POUVAIT-ON S'ÉVADER DU TEMPLE ?

par Renée Lescaroux

Pendant 37 ans j'ai vécu dans le Berry à Palluau sur Indre, petite ville très pittoresque perchée sur une colline

ministère. La voiture sort du Temple-à peu de distance le cocher accroche une borne-la populace fait un attroupement. Il y a grand danger. On donne 2 louis au cocher et on s'en va à pied, rue de Sévigné. Tout le monde change de vêtements, Rochecotte a prévu une autre voiture pour partir chez Pauline de Beaumont, leur principal relais. Dans la nuit, Carlos Sourdat les informe que la voie de Nanterre est libre. Au petit matin ils partent en deux voitures, Smith, Phélippeaux et Legrand, et Rochecotte, Boisgirard et Labau, pour gagner Honfleur (ou peut-être Rouen). Ils devaient faire très vite pour être au rendez-vous de Honfleur afin d'embarquer à temps avec Rochecotte et Tromelin pour l'Angleterre. L'évasion était donc réussie. Ce n'est que 10 jours plus tard que la supercherie a été découverte. Le concierge Boniface a été destitué et déporté comme jacobin. Je n'ai pas pu découvrir ce qui est arrivé à l'officier de garde.

Lors de l'expédition d'Égypte, nous retrouvons Sidney Smith, Antoine le Picard de Phélippeaux et Louis Legrand à Saint Jean d'Acre, le premier en mer en bombardant les troupes de Bonaparte, les deux autres à l'intérieur pour améliorer les murailles et diriger les tirs d'artillerie sur les troupes ennemies. D'autre part je sais depuis l'époque où j'ai examiné les archives de Monsieur Robin, que Louis Legrand, jusqu'à la fin de sa vie, a reçu une rente versée par l'Angleterre, pour avoir aidé à libérer le commodore Sidney Smith. J'espère bien retrouver un jour ces archives car elles contiennent d'autres renseignements intéressants pour nos recherches.

Paris, le 5 floréal an VI

*Le ministre de la Marine et des Colonies,
au citoyen Boniface, préposé à la garde du Temple
Le Directoire exécutif ayant ordonné, par son arrêté du 28
ventôse ci-joint, la réunion de tous les prisonniers de guerre
anglais sans distinction de grade, je vous charge, citoyen,
de remettre sur-le-champ sous la garde du citoyen
Étienne-Armand Auger, porteur du présent ordre, le
commodore Sidney Smith, prisonnier de guerre, pour qu'il
soit transféré au dépôt général du département de Seine-et-
Marne à Fontainebleau.
Il vous est enjoint, citoyen, d'observer le plus grand secret
dans l'exécution du présent ordre dont j'avertis le ministre
de la Police générale, afin d'empêcher toute tentative
d'enlever ces prisonniers en route.*

*Le ministre de la Marine et des Colonies.
Signé : Pléville Le Pelley*

3. RETOUR SUR UN ARTICLE DU NEW YORK TIMES

par Laure de La Chapelle

Décidément, le fameux article du New York Times daté du 21 juin 1896 et relatant la vente à Drouot d'un cœur catalogué comme celui de Louis XVII, n'a pas fini de nous réserver des surprises.

Il ne faut pas s'en étonner, ce sont les curiosités de la recherche, que le Cercle vit en direct, au fur et à mesure que l'enquête s'approfondit.

Tout part donc d'un article du Temple Bar Magazine, revue éditée à Londres de 1860 à 1906, et publiant des articles sur des sujets aussi divers que variés, souvent repris par le New York Times, avec lequel il y avait des accords éditoriaux.

Où, mais ... l'article sur la vente du cœur n'était qu'une note rapide en bas de page, (l'auteur étant un certain William Roberts) et le journaliste américain du New York Times oublia de recopier un membre de phrase très important : la vente s'était déroulée : « *about three years ago* » - il y a environ trois ans - sans autre précision, ce qui change toute notre mise en perspective. L'article parle bien de 97 années passées depuis que l'organe avait été placé dans son réceptacle, en 1795, par le docteur Philippe Jean Pelletan. Ce qui donne l'année 1892 pour la date de la vente, le terme « *about three year* » étant très vague : le journaliste du Temple Bar Magazine n'a sûrement pas pris la peine de vérifier sa référence.

Alors : 1892 ? ou 1893 ? (1896 - 3 ans). Il est permis d'hésiter.

En tout cas, cette date nous renvoie bien avant 1895, date de l'arrivée de l'autre cœur, celui de Gabriel Pelletan, à Venise, chez don Carlos, duc de Madrid.

Il s'agit donc du cœur qui était en possession du comte de Chambord avant sa mort en 1883 et auquel fait allusion la lettre du père Bole. Ce cœur est ensuite passé aux héritiers Chambord, deux frères : le duc Robert de Parme et le comte Henri de Bardi.

Peut-on en savoir davantage ? Nous avons appris par le docteur Labonne, qui avait vu ce cœur chez Eugène Pelletan, lointain parent de Pierre Pelletan, qu'il était en possession des héritiers Parme : confidence recueillie au cours d'un voyage en Islande.

Grâce à un livre édité par le docteur Henri Labonne, publié par Hachette en 1888 (autre édition en 1891) on apprend que ce voyage s'était déroulé pendant l'été 1885, et que le docteur Labonne avait rencontré en Islande Henri, comte de Bardi, qui lui avait confirmé la possession d'un cœur. Le comte de Bardi était d'ailleurs en compagnie d'Adinolfo Lucchesi Palli, fils d'Hector Lucchesi Palli duc della Grazia et de la duchesse de Berry.

Le comte de Bardi avait hérité d'un quart de la fortune du comte de Chambord, les trois quarts allant à son frère aîné, Robert de Parme. Le cœur « Chambord » a probablement été mis en vente par l'aîné, mais faute, pour le moment, d'avoir retrouvé le catalogue, on ne peut en dire davantage. La suite, espérons-le, au prochain numéro.



Henry comte de Bardi

4. LA FUITE À VARENNES

par Jean -Pierre Gautier

Petite histoire d'une terminologie inadéquate.

Préambule :

Au temps pas si lointain de ma jeunesse, quand l'enseignement de l'Histoire commençait avant 1945, les serviteurs dévoués de l'Instruction Publique se plaisaient à faire patauger le plus longtemps possible leurs « apprenants » qu'on appelait alors des élèves dans la sinistre période de la révolution française et préféraient souvent s'appesantir sur les forfaits des bandes de sans-culottes considérés comme des exploits, plutôt que sur les batailles de l'Empire au parfum assez militariste qui était mal vu des rejets barbus de l'Ecole Normale.

Parmi les multiples clichés qu'on voulait imprimer dans les mémoires juvéniles un certain nombre de poncifs finissaient par se fixer définitivement, lourdement assésés pour ceux qui n'allaient pas plus loin que le primaire, confirmés dans le secondaire et bénis dans les facultés.

Les grandes figures de notre longue histoire devaient, pour mériter la considération être présentés sous des aspects révolutionnaires avant la lettre. Vercingétorix, sorte de guérillero Auvergnat se rendait au méchant César après avoir tenté de délivrer la Gaule. Jeanne d'Arc, fille du peuple, humble bergère, etc, délivrait Orléans des Anglais. On passait vite là dessus pour s'étonner longuement de l'ingratitude de Charles VII. En fait on délivrait beaucoup depuis Sainte Geneviève à Paris, en passant par les frondeurs voulant se débarrasser de Mazarin, jusqu'à Pasteur qui nous délivrait de la rage, malheureusement un peu trop tard.

Mais le nec plus ultra en matière de délivrance, c'était bien la révolution ! Le début des exploits commence avec la prise de la Bastille défendue par de vieux invalides et la délivrance d'un nombre incalculable de prisonniers que les historiens ont quand même calculé et qui se ramène à moins d'une dizaine ! C'est égal, tous les ans, le 14 juillet érigé en fête nationale, chaque municipalité se croit obligée d'aligner trois pompiers derrière son garde champêtre pour suivre son édile bedonnant mais ceint de son écharpe, jusqu'à la place du village pour y prononcer un chef d'oeuvre de l'art oratoire composé par l'instituteur afin de commémorer le premier forfait d'une très longue série. La cérémonie se continue par la manoeuvre de la pompe quand elle y consent, opération symbolique dont on voit mal la filiation avec les pratiques révolutionnaires. Elle se termine par un lâcher de pigeons, figurant sans doute la multiplicité des maux qui se sont abattus sur notre malheureux pays à partir de cette date. Mais pour bien penser la révolution, il fallait aussi pour alimenter la bêtise grégaire, une certaine perversion des termes qui a dénaturé certains faits pour justifier des prises de position allant dans le mauvais chemin tracé. Il en est ainsi de la terminologie appliquée au départ du Roi pour Montmédy.

Sommaire :

- I - La fuite dans tous ses états
- II - La fuite vue par les contemporains
- III - La fuite selon les historiens
- IV - Conclusion

I. La fuite dans tous ses états

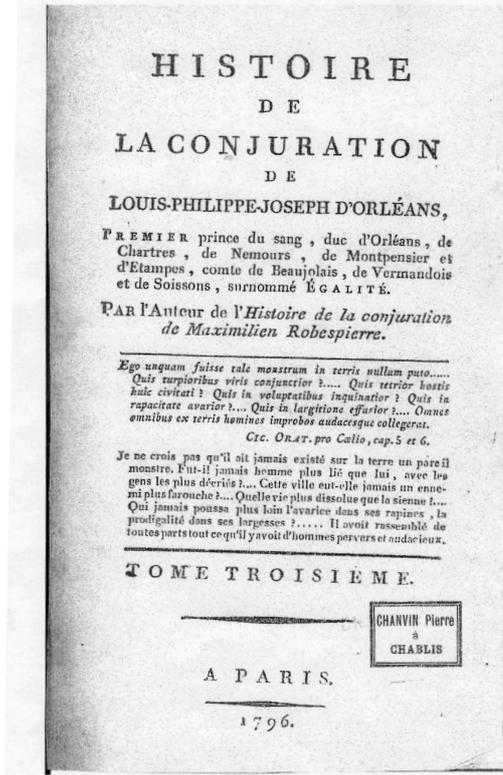
« *Eheu fugaces labuntur anni* » disait déjà en son temps Virgile, ce qu'on peut traduire par « Comme le temps passe » vérité première approuvée par ma concierge entre autres. Cette fuite du temps nous fait réfléchir sur la notion de fuite mais il en est d'autres et moins grandioses.

Par exemple les fuites d'eau qui nous empoisonnent la vie. Cette mécanique des fluides si désirée en Afrique et si souvent pénible dans nos appartements nous amène à considérer l'extension de cette notion à des comportements humains. Et c'est là qu'on trouve une singulière ambiguïté dont l'histoire et en particulier celle du XX^{ème} siècle nous a donné de beaux exemples. En effet prenons le cas d'un prisonnier politique qui vient de s'enfuir ; les pouvoirs qui l'ont fait incarcérer le diront en fuite alors que pour ses partisans, il s'agira d'une évasion. Ce fut le cas en son temps pour le général Giraud qui en fit même un livre : « *Mes Evasions* » Ainsi cette notion d'évasion qui implique un courage certain a souvent et à juste titre été honorée et à même rendu sympathique un certain nombre de malfaiteurs. Par contre la fuite a souvent impliqué une sorte de lâcheté ! fuite des responsabilités, fuite devant l'ennemi, fuite devant le travail ou les inconvénients familiaux etc ... On connaît la méthode encore employée souvent de nos jours qui consiste à discréditer l'adversaire en lui appliquant d'emblée et à la base, un qualificatif désobligeant. Les folliculaires de la révolution ne s'en sont pas privés qualifiant par exemple de brigands les braves vendéens affrontés à un véritable génocide ou de chevaliers du poignard ceux qui par fidélité au Roi ont sauvé l'honneur de la Noblesse.

Dans cette perspective perverse il est intéressant d'examiner comment le terme de fuite à Varennes a pu, par dévoiement péjoratif à partir d'un comportement du Roi justifié bien que complexe, pénétrer les mentalités jusqu'à devenir une sorte de lieu commun. A contrario, on peut penser que le Roi étant chez lui dans son royaume pouvait bien s'y déplacer suivant son bon plaisir comme les Valois en leur temps ou par nécessité comme Louis le Grand pendant la Fronde. Malheureusement si on veut parler de fuite il faut alors dire aussi que le Roi n'était plus libre dans un pays qui lui, s'est libéré pendant un temps de toute morale, contrairement à ses grands principes et a abandonné la civilisation pour retomber dans la barbarie digne des premiers siècles. Ce ne sont pas les Bourbons qui ont démérité et on ne peut taxer de lâcheté Louis XVI, le Roi Martyr ni ses deux frères, le comte de Provence affronté courageusement aux duretés de l'exil, mais ne perdant point l'espoir en sa juste cause ni le comte d'Artois qui devenu Charles X se retira dans l'honneur, affronté de nouveau aux malheurs de la France. Sans tomber dans les dérives de l'uchronie on peut penser en toute logique que si Louis XVI avait pu rétablir la situation même au prix de quelques pertes pas toujours à déplorer, on aurait évité 20 ans de guerre. De même le rétablissement d'un Roi nous aurait évité Ièna et deux siècles de luttes fratricides contre l'Allemagne. La fuite à Varennes, ce fut un mythe. Le retrait de la France de la Civilisation, une réalité.

II. La fuite vue par les contemporains

En 1796, l'Historien Monjoie faisait publier son livre intitulé: Histoire de la conjuration de Louis-Philippe -Joseph



(120)

tems des affronts d'autant plus sanglans pour lui, qu'il étoit revêtu d'un caractère sacré, et que depuis l'enfance il étoit accoutumé au respect. et à l'obéissance des autres hommes; sa patience fut à bout.

A l'impossibilité de souffrir les chagrins dont on l'abreuvoit, et dont il ne voyoit pas le terme, se joignit le désir si naturel de recouvrer sa liberté, et encore la considération de ce qu'il croyoit devoir à sa conscience. Il étoit après tout, par la place qu'il avoit héritée de ses ayeux, le roi, le protecteur, le père de ses sujets. Il voyoit la royauté détruite, tous les pouvoirs méconnus, tous les crimes impunis, la sûreté des personnes mises par-tout en danger, et l'anarchie établie au-dessus des loix; il lui étoit évident que tant qu'il resteroit à Paris, l'ombre d'autorité qu'on lui laissoit, seroit insuffisante pour réprimer aucun des maux du royaume. Il résolut donc de se rendre aux instances qui lui étoient faites de s'éloigner de la capitale. Il vint ainsi tomber dans l'abîme où le trañoient les orléanistes, les constitutionnels et le parti de la Fayette.

Cette résolution arrêtée, le roi se proposa de se rendre d'abord à Montmédy place forte. Il pensoit qu'il seroit là en sûreté avec sa famille; il y trouvoit encore l'avantage qu'étoit près de la frontière, il auroit pu s'opposer à toute espèce d'invasion dans la France, si on avoit voulu en tenter une, et se porter lui-même par-tout où il y auroit

célèbre
d'Orléans

Cet extrait montre la décision du Roi de se rendre à Montmédy. Il n'est pas question de fuite. D'autres vont se charger d'employer cette formulation erronée mais malheureusement fixée. Le terme de fuite était déjà employé en 1800 dans des ouvrages pourtant loin d'être hostiles.

Autrement dit, si les choses avaient tourné autrement on aurait pu parler du changement de résidence du Roi.

On trouvera le texte intégral d'après la minute autographe du Roi de la **Déclaration de Louis XVI à tous les Français à sa sortie de Paris** du 20 juin 1791 (sur internet www.wikisource.org)

Déclaration de Louis XVI à tous les Français à sa sortie de Paris du 20 juin 1791 :

Texte du Roi expliquant clairement les motifs de son départ :

« D'après tous ces motifs et l'impossibilité où le Roi se trouve à présent d'opérer le bien et d'empêcher le mal qui se commet, est-il étonnant que le roi ait cherché à retrouver sa liberté et à se mettre en sûreté avec sa famille ? »

Premier point :

Le Roi est dans l'impossibilité d'exercer ses pouvoirs

Deuxième point résumant lesdits pouvoirs :

Impossibilité d'exercer le bien et d'empêcher le mal. On quitte le domaine purement juridique pour entrer dans celui de la morale.

Troisième point : Les conséquences :

Besoin de retrouver la liberté. Nécessité de se mettre en sûreté avec sa famille.

Corolaire :

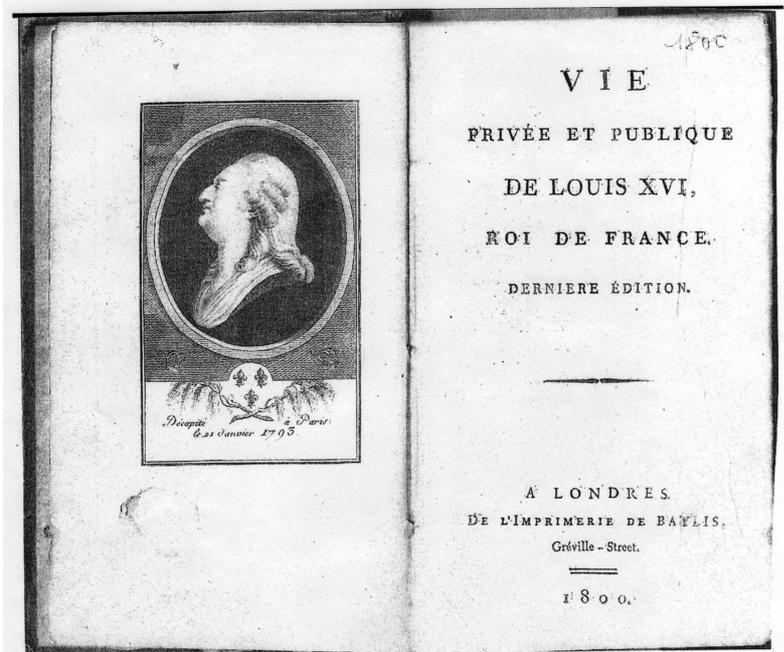
Il ne faut pas s'étonner d'un comportement justifié.

Conclusion :

Le Roi emploie la formulation suivante : « **Est-il étonnant que le roi ait cherché à retrouver sa liberté ce qui implique qu'il est en réalité prisonnier et donc qu'il s'agit d'une évasion et non point d'une fuite qui impliquerait une certaine lâcheté. Le Roi quitte Paris pour se rétablir ailleurs et non point pour abdiquer** ».

Le décret de l'assemblée nationale par sa forme incitant à la coercition prouve implicitement qu'il s'agit du Roi dans ses interdictions de sortie du royaume.

Les Bons textes :



Louis XVI, en partant, avoit adressé au peuple françois une déclaration qui renfermoit tout-à-la-fois l'exposé de sa conduite avant et depuis la tenue des états généraux, ainsi que les motifs qui le forçoient à choisir pour résidence une autre ville que Paris.

1) Les contemporains :

Madame Royale :

Dans son journal Marie-Thérèse de France avait employé le terme de fuite de mon père. Le Roi Louis XVIII qui comme l'on sait a revu, corrigé et mis au point ce grand texte a remplacé cette formulation par Evasion du Roi. Le Roi, sans doute le plus cultivé que nous ayons jamais eu, avait bien compris la connotation péjorative qu'on peut associer au mot fuite et d'aucuns ne s'en sont pas privés.

Madame de Tourzel :

Dans le chapitre XII de ses Mémoires Madame la duchesse de Tourzel emploie le terme « **Voyage de Varennes** ». Elle souligne à Sa Majesté la Reine Marie-Antoinette sa volonté inébranlable de les accompagner malgré sa maladie. Une des plus admirables dispositions du Roi Louis XVIII le Désiré fut de l'élever au rang de Duchesse. Jamais une récompense ne fut plus méritée.

Madame Campan :

Dans la chapitre V de ses Mémoires Madame Campan évoque aussi le Voyage de Varennes avec moult détails sur sa préparation lingerie etc ...

Comte d'Espinchal :

Il nous donne le point de vue d'un noble Emigré qui apprend la fatale nouvelle de l'arrestation après moult bonnes nouvelles malheureusement fausses disant que le Roi était sauvé :

« *Nous ignorons encore les détails de cette catastrophe, nous savons seulement que le Roi, la Reine, leurs enfants et Madame Elisabeth ont été arrêtés à Varennes par la trahison du maître de poste de Sainte Menehould et l'activité des aides de camp de La Fayette* ». Journal d'Emigration - Perrin - 1912 -Page 233.

Guittard de Floriban :

"Aujourd'hui 21, le Roy, la Reine avec le Dauphin et leur fille et la soeur du Roy, M et Mme sont partis furtivement à 1 heure du matin sans qu'aucun Garde s'en aperçoive pour s'en aller à l'Etranger ». Journal d'un bourgeois de Paris sous la révolution présenté par Raymond Aubert. Editions France Empire.1974-Page 64.

Alexandre Dumas :

Nous le citons ici car il a fait en la matière un travail d'historien et même parfois de sociologue avant la lettre « **La route de Varennes** ». Récit méconnu, La Route de Varennes est un ouvrage étonnant, qui parut en feuilleton en 1858, avant d'être repris en volume en 1860. Aussi, convaincu que « *la fuite à Varennes est l'un des faits les plus considérables de la révolution française, et même de l'histoire de France* », il montre de facto qu'il est capable de faire un voyage sur les traces du roi fuyard et de sa famille, soixante-quatre ans après les faits, de relever, d'après les pièces authentiques, les erreurs commises par les historiens, qui n'avaient pas visité les localités concernées (et qui ne cessaient de témoigner à charges contre ses ouvrages) ; mais aussi de retracer, étape par étape, l'odyssée royale et d'ajouter aux rectifications exigées « *les détails pittoresques* » que pourraient donner les témoins oculaires : M. Nicaise à Châlons, M. Mathieu à Sainte-Menehould et M. Bellay à Varennes. Critique vis-à-vis de la royauté, Dumas porte cependant un regard ému sur ses personnages pour lesquelles il ne peut éprouver que de la compassion. Ce texte constitue donc un document exceptionnel, passionnant comme un roman, et saisissant comme un fait d'actualité."

III. La fuite selon les historiens :

Henri Martin :

Cet historien qu'on ne peut taxer de réactionnaire emploie lui aussi la juste formulation de Voyage de Varennes - Histoire de la révolution -chapitre IX-Combet -1882

Louis Madelin :

Il évoque dans une formulation neutre *l'Evénement de Varennes*. La révolution - Hachette-1938-Page 167.

André Castelot :

Un de nos plus grands historiens qui méritait d'entrer à l'Académie Française à une époque où cette institution n'était pas encore dévaluée par des recrutements douteux a parfaitement défini le concept à retenir de l'événement dans la meilleur livre qui ait été écrit sur le sujet et que résume du reste son titre : *La tragédie de Varennes*. Fayard -1954

Maurice de La Fuye :

Le terme qu'il a sélectionné résume très bien le but de l'opération : *L'Evasion vers l'Armée*. Louis XVI-Denoël-1943.

Pierre Gaxotte :

Même s'il lui arrive d'employer le terme de fuite, il précise bien les véritables intentions du Roi : « Tout son plan consistait à quitter Paris en cachette, à se retirer dans une ville de province, à y réunir des troupes fidèles, et, retrouvant la force et la sécurité, à en appeler à la Nation de la tyrannie des clubs et de l'assemblée ». Fayard - 1928 et livre de poche page 196.

Girault de Coursac Pierrette et Paul :

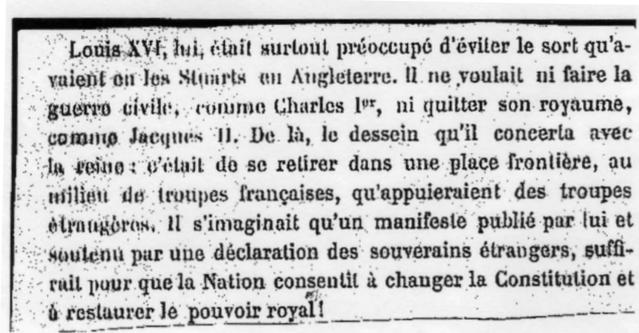
Sur, la route de Varennes- F.X. de Guibert -2006 Admirable ouvrage, fruit de longues années de recherches. Cette troisième édition est augmentée de la Déclaration du Roi à tous les Français à sa sortie de Paris dans sa version intégrale. En effet, ce texte capital où le Roi expose ses motifs de départ à Montmédy (et non de fuite !) n'est jamais cité exactement ni complètement. Les auteurs ont pu l'établir et le reproduire à partir de la minute (écrit original) de la main même du Roi, qui subsiste seule aux Archives nationales.

http://www.laprocure.com/livres/paul-girault-coursac/sur-route-varennes_9782755400625.html

Jean-Christian Petitfils :

Dans sa copieuse et remarquable biographie, M Petitfils a retenu le terme de "*Voyage de Montmédy* ». Louis XVI -Perrin-2005 .Page768.

Jean de Viguerie :



Les formulations séditieuses :

Michelet :

C'est au chapitre XIII qu'il évoque la Fuite du roi à Varenne avec entre autres d'emblée une considération curieuse : Le Roi en partant aurait voué ses amis à la mort ce qui en dit long sur les bonnes dispositions des carmagnoles. Au reste en 1791 nous n'en sommes pas encore au point culminant de la barbarie. Les exterminations et le génocide viendront plus tard.

E. Bimbenet :

Fuite de Louis XVI à Varenne : Ouvrage neutre mais très intéressant en raison des pièces justificatives. L'auteur était greffier à la Cour Impériale. D'après les documents judiciaires et administratifs déposés, au greffe de la Haute Cour Nationale établie à Orléans par Eugène Bimbenet ancien greffier en chef de la Cour Impériale d'Orléans – 2^e édition – 1868.

Thiers :

Il insiste beaucoup sur les tendances opposées de Breteuil et de Calonne quant à un éventuel départ du Roi. Il évoque souvent le terme de **voyage** et attribue à La Fayette la fiction de **l'enlèvement du Roi**.

Albert Soboul :

La fuite du Roi constitue l'un des faits essentiels de la révolution. Sur le plan intérieur elle démontra l'opposition inconciliable de la Royauté et de la nation révolutionnaire ; sur le plan extérieur, elle précipita le conflit. La révolution française .Editions sociales. 1981 - Page 222.

Louis Saurel :

Alors pour décider Léopold II à agir Marie-Antoinette et son mari s'étaient résolus au pire des moyens : **la fuite vers les frontières de l'Est**. La révolution française. Nathan -1939-Page 75.

Furet / Ozouf :

Ils précisent le rôle du journal de Marat (*L'ami du peuple*) qui ne cessait d'agiter le danger de la fuite du Roi et que Varennes fut considéré comme le signal d'alarme de l'intervention des Emigrés et des Puissances Etrangères. Dictionnaire critique de la révolution française-Evénements-Flammarion -1992 -collection Champs -Page 211.

Mona Ozouf :

De même qu'un bon repas se conclut par un bon dessert, de même en matière de terminologie j'ai gardé le meilleur pour la fin. Madame Mona Ozouf, sans François Furet (décédé en 1997), a écrit un livre très intéressant sur Varennes, circonstances, motifs et surtout conséquences. 21 juin 1791 - **Varennes - La Mort de la Royauté** - Gallimard-2005. Toutefois le titre du livre est susceptible, par une affirmation gratuite qui fera plaisir aux innombrables démagogues et déplaira fort aux trop rares défenseurs de la Fidélité d'altérer la simple vérité historique. Le terme de « *mort de la royauté* » même si il comble les vœux de sa rédactrice est en effet beaucoup trop général par sa définition même. S'il conviendrait de parler de la mort du Roi et de son Auguste Famille, on ne peut l'extrapoler à un concept politique que du reste la suite des événements a complètement et heureusement démenti. Même si les programmes d'Histoire actuels conçus par des perfides et appliqués par des régents qui souvent n'en savent guère plus que leurs élèves ont allègrement jeté à la trappe certaines périodes de notre Histoire qui les contrarient comme la Restauration, et même la Monarchie de Juillet sans parler du Second Empire, la plus élémentaire chronologie nous oblige à savoir, sinon à dire, que la Royauté fut rétablie en France en 1814 et qu'après la regrettable période des Cent Jours elle dura jusqu'en 1830 sous une forme honorable et plus discutable sous la Monarchie de Juillet jusqu'en 1848.

Malgré Varennes .C'est ennuyeux !

De plus, si l'on en croit Paul Morand et sa comparaison des sociétés, allant d'un côté à son opposé comme un pendule, au gré des fluctuations de l'Histoire et si ces métamorphoses ces éternels retours se produisent souvent à l'échelle d'un temps long cher à Braudel, certaines affirmations peuvent se révéler hâtives.

IV. Conclusion

On a beaucoup écrit dans un cadre particulier ou dans des ouvrages plus généraux au sujet du départ du Roi non point pour Varennes mais pour Montmédy. Dans un souci de vulgarisation et de propagande la fuite à Varennes est devenue un poncif aussi célèbre, en moins sympathique, que Charles Martel à Poitiers ou Jeanne d'Arc à Orléans. De la confrontation des points de vue des historiens et écrivains divers il est possible d'élaborer une formulation adéquate et adaptée à l'événement. Nous pensons qu'il faut écarter définitivement le terme de fuite dont la connotation implique une attitude pouvant être considérée comme négative alors que le Roi, pour le bien public avait l'intention de rétablir ailleurs qu'à Paris une autorité qu'on lui avait fait perdre.

Par contre le concept et partant l'appellation de *Tragédie de Varennes*, employée par André Castelot nous semble parfaitement convenir car des Tragiques Grecs en passant par Racine la réalité a rassemblé tous les ingrédients d'une des plus grandes tragédies de l'Histoire.

5. CLASSEMENT DES COMPTES-RENDUS À RETENIR :

par Marcel Huwaert

Cet article sera publié dans le Cahier du mois de juin.

6. ACTUALITÉS MÉDIATIQUES

par Claude Julie

Elles sont très nombreuses ; mon choix est drastique et je le regrette, croyez-moi.

Théâtre de La Madeleine (Foyer) : Marie-Antoinette par Marianne Basler (mise en scène Sally Micallef).

Il s'agit de très beaux textes écrits par Evelyne Lever, puisés dans la Correspondance de la Reine (1770-1793) qui touchent le cœur et ravissent l'âme tant ils sont émouvants et vrais. La comédienne, avec sa beauté et son charme, nous fait pénétrer dans les pensées intimes de la malheureuse Princesse, d'abord adorée et dont la fin fut un drame. Un véritable « Cri d'Amour ». Merci Madame Lever.

- nouvelles représentations jusqu'au 20 Mars, à 19 H. Seront prolongées (appeler Théâtre 01 42 65 07 09).

Exposition au Château de Versailles :

1. Acquisitions pour les Collections du Château de Versailles en 2008 (40^{ème} Anniversaire de la loi sur les Dations) du 31 Janvier au 3 Mai 2009. Château de Versailles, Grand Cabinet de Madame de Maintenon. Vous admirerez ces merveilles du XVIII^{ème} (dont la commode aux papillons que voici) chez Madame Louis XIV.

2. Fastes de Cour et Cérémonies Royales : Le Costume de Cour en Europe 1650-1800 : 31 Mars -28 Juin 2009 Château de Versailles. Plus de 200 œuvres prestigieuses (costumes, bijoux, iconographies) liées à des monarchies européennes seront rassemblées pour une exposition qui n'aura lieu qu'à Versailles !! Courez-y en attendant les prochaines : La Guerre sans Dentelles, et Louis XIV : L'Homme et le Roi du 19 Octobre 2009 au 7 Février 2010.



Les Livres :

📖 Le Chevalier d'Éon : Une vie sans queue ni tête, par Maurice Lever (Éditions Fayard, janvier 2009, prix : 20,90 €). Dans sa biographie sur Beaumarchais, Maurice Lever avait évoqué l'éblouissante amazone. Il avait donc voulu écrire une histoire où vérités et légendes seraient intimement liées. La mort l'en ayant empêché, c'est son épouse, Evelyne Lever, qui a écrit l'ouvrage à sa place. Des documents inédits sont mis en lumière sur ce Chevalier très pittoresque. En consultant les écrits anciens, on peut que cette biographie est totalement renouvelée et je ne-peux m'empêcher de repenser à-notre très cher et regretté André Castelot. Il lui avait en effet consacré une émission entière de la « Tribune de l'Histoire » qui ne laissait planer aucun doute sur cet Espion extravagant. Excellent : à lire.

📖 Les Après Midi de Louis XVI, par Jean-Dominique Bourzat (Éditions « La Compagnie Littéraire », 2008, essai broché, 272 pages, pas d'illustrations). Véritable réhabilitation de notre Roy : cultivé, loin d'être idiot, scientifique, ni benêt ni paresseux, bref toutes les qualités que je lui ai toujours connues (relisez Bernard Fay). l'auteur, chimiste de formation, s'est peu à peu intéressé à l'activité scientifique qui régnait à Versailles sous Louis XV et Louis XVI. Ô combien il a raison ! Je vous recommandé chaleureusement cet ouvrage peut-être encore plus objectif que celui de Jean-Christian Petitfils, que j'avais conseillé lors de sa parution.

DVD :

Élisabeth Schwarzkopf « Portrait ». Pourquoi ce DVD ? Il ya plusieurs années que je voulais vous en parler. Parmi des extraits de récitals, d'Opéras, nous avons une petite merveille à l'Opéra du Château de Versailles. La Grande Élisabeth arrive dans la Galerie basse du Château, en toute simplicité, au bras de son mari, pour prendre place ensuite sur la scène de l'Opéra, évoluant avec aisance afin de trouver le meilleur emplacement pour l'acoustique. C'est la grande professionnelle que Walter Legge contemple de son siège, opinant de la tête pour marquer son accord aux effets de voix de son épouse. Et puis, flamboyante dans les coulisses, elle s'apprête à entrer en scène. Et c'est le miracle, l'une des plus belles voix du monde, sinon la plus belle s'élève dans ce magnifique théâtre au parterre rempli d'admirateurs connaisseurs. La Voix d'ange s'échappe et rejoint toutes ces Ombres chères qui hantent ces lieux Sacrés. Depuis, elle-même nous a quittés en Août 2006 ; c'est pour cette raison qu'il est extrêmement émouvant de la revoir dans le Versailles que nous aimons. Merci Madame. DVD EMI-classics coproduit par là Sept-Arte-INA (1995 - parution 2002) prix 32,15 € - durée 57 minutes - références 72434 92852 9 3. Très belles images couleur et N.B. Faites-vous plaisir, achetez-le, on le trouve. Maintenant, je peux bien vous le révéler, j'al approché de très près cette Grande Dame en 1982, à la FNAAC qui l'avait invitée. Et nous avons parlé de ce « monde de l'ailleurs » où elle rejoindrait toutes les voix chères qui se sont tues: elle m'a répondu « Mon mari ».

7. QUESTIONS DIVERSES

- L'Association Marie-Antoinette organise une « Journée à Saint-Cloud » le Samedi 23 MAI 2009. Contacter Cécile Coutin 29 rue de Noailles 78000 Versailles.

Mise à jour de notre annuaire :

Il est prévu de faire figurer sur le prochain annuaire du Cercle les adresses email des membres qui le souhaite. Pour signifier votre accord, vous pouvez envoyer un email avec comme intitulé **Email – Annuaire** en précisant vos nom, prénom et adresse postale à l'adresse : edesjeux@free.fr.

La séance est levée à 17h15

Le Secrétaire Général



Édouard Desjeux